

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER « GAMBETTA » DU 13 avril 2023

Présent.e.s :

Lydie Aparicio, Philippe Aragon, Françoise Gaborit, Solange Grecias Philippe Langlet, Françoise Mallet, Jocelyne Mongellaz, Annie Sirvent, Beatrice Kijewski, Béatrice Gelbmann, Marilou Pades, Linda Mortari ,Victoria Mourelle, Berthon Hugo, Dominique Delis, Youssef Doghmane et Martine Birling (*Observatoire de la Démocratie Locale*), Vincent Goulin *adjoint en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du code de la rue et de la végétalisation de l'espace public*, Michel Roger *délégué au Maire du 20^{ème} en charge de la voirie*

Excusée :Emmanuelle Merand

Ordre du jour réunion

- Accueil de Youssef Doghmane et Martine Birling, membres de l'Observatoire de la démocratie locale
- Approbation du compte rendu de la réunion du 9 /03/23
- Echanges avec Michel Roger, délégué au maire du 20^{ème} en charge de la voirie et Vincent Boulin, adjoint en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du code de la rue et de la végétalisation de l'espace public
- Organisation de la fête du Conseil de quartier du 25 juin et du Noel de Toutes les Couleurs : Retour des réunions de la commission d'animation des 18 mars et 6 avril
- GPO : retour de la réunion

- 1) **Le compte rendu de la réunion** du 9 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.
- 2) **Saturation de la rue Belgrand** : Monsieur Goulin débute les échanges par l'exposition des objectifs de la mandature au niveau de la circulation pour répondre aux enjeux écologiques, sanitaires et de la sécurité routière :
 - Enjeux écologiques et sanitaires : Limitation progressive du trafic de transit (plus de traversée de Paris). l'objectif étant de diminuer de 50% la pollution. (Porte de Bagnolet, l'un des lieux les plus pollués d'Europe)
 - Enjeux au niveau sécurité routière : rééquilibrage de l'espace public en priorisant les mobilités douces (90% des personnes circulent à pied dans Paris), sécurisation des cheminements en particulier pour les personnes handicapées et les enfants. Les démarches municipales « Embellir votre quartier* » et « Les rues aux écoles* » concourent à une amélioration du cadre de vie des habitants par davantage de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables et de mobilier adapté aux nouveaux usages.

L'échange se poursuit sur la mise en place du sens unique « entrant » de la rue Belgrand et le projet vélopolitain(Paris /Bagnolet) d'une piste cyclable bidirectionnelle qui devraient fluidifier la circulation. Une voie sera réservée aux Bus entrant dans Paris (102 et Noctilien) par la rue Belgrand. Ce projet est en attente des autorisations de la préfecture de Police et d'IDF mobilités.

Ce projet suscite des échanges et des propositions entre autres le désengorgement de la rue Belgrand par la déviation des véhicules vers la rue Pelleport dont la partie rejoignant la rue de Bagnolet serait à nouveau autorisée. Monsieur Roger par son expérience et l'étude de projets antérieurs de circulation dans le quartier propose de partir des besoins plutôt que des solutions comme cela a été fait pour la rue de Bagnolet. Il s'agit donc de co-construire des solutions dans une démarche consensuelle avec les habitants.

Une réunion publique sur ce projet est envisagée fin juin, début juillet.

Selon Monsieur Roger le problème majeur qui se pose dans le quartier est : comment sortir de la rue de la cour des Noues ? Il confirme que la rue de Bagnolet sera maintenue en sens unique coté sortant de Paris à la fin des travaux avec la création d'une piste cyclable et d'une voie Bus qui fonctionnera dans les deux sens.

Françoise Mallet appelle l'attention de M Roger sur le portail interdisant l'accès aux véhicules motorisés de la portion pavée de la rue de la Py , le long de la place Edith Piaf .La fermeture de ce portail n'est plus sécurisée .Le portail est donc constamment ouvert par quelques irréductibles qui souhaitent emprunter ce passage à moto en particulier .

M Roger convient que ce portail a vocation à rester fermé et s'engage à s'occuper de ce problème.

Lydie Aparicio intervient sur l'importance de réinstaurer rapidement un service de bus depuis la porte de Bagnolet jusqu'à la rue des Pyrénées où ne circulent plus ni le 76, ni la petite traverse. Elle intervient également sur la disparition des places de stationnement GIC et GIG dans le quartier qui pénalise les personnes handicapées ou à mobilités réduites et leurs familles.

L'installation des terrasses estivales qui empiètent l'espace sur les trottoirs perturbe également la mobilité des piétons et en particulier les personnes les plus vulnérables citées précédemment, alors que le conseil Local du Handicap promeut l'objectif de « l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie de l'arrondissement ».

Françoise Gaborit informe Monsieur ROGER que rue Alphonse Penaud, depuis l'installation du Centre de Rééducation Korian, on assiste à un ballet d'ambulances, qui déchargent leurs clients (avec fauteuils roulants ou sans) sur la voie, du lundi au vendredi de 8h à 17h ; ce qui est très accidentogène.

Messieurs Goulin et Roger proposent de leur faire remonter toutes situations concrètes ainsi que des propositions de solutions

Concernant les anomalies dans l'espace public des terrasses estivales, elles peuvent être signalées à la Police Municipale (tel 01 42 76 73 73) ainsi qu'aux 2 élues :Karine Ekon en charge notamment du commerce et de l'attractivité économique et Alexandra Jardin en charge de la prévention ,de la médiation et de la sécurité .

3) Retour du GPO Groupement de Partenariat Opérationnel

contact GPO : 3975, le Tel : 01 44 62 49 67, le mail : ecoute20@interieur.gouv.fr

La réunion du 13 avril (5 ème réunion) était consacrée au 140 rue de Ménilmontant (problèmes de tapage nocturne ,consommation d'alcool et de stupéfiants)

Grâce aux nombreux passages de brigades spécialisées, la situation s'est améliorée. Il reste des nuisances au niveau de la rue Jakubowicz). L'amélioration est confirmée par la représentante de Paris Habitat.

Les nuisances sonores dans le périmètre Orfila /Cité des écoles / Villiers de l'Isle Adam rappelées par les deux représentants du CQG ont fait l'objet d'une intervention du GPO auprès des bars concernés par l'organisation de soirées festives quasiment journalières

GPO insiste sur l'importance de faire remonter les informations concrètes d'insécurité ou de tranquillité qui nécessiteraient la vigilance ou l'intervention du GPO.

4)Organisation de la fête du Conseil de Quartier du 25 juin

Françoise Gaborit rend compte des réunions des 18 mars et 6 avril de la commission animation auxquelles ont été associés la Compagnie Fil de Soie, Musiques Ensembles et les Gentlemen du jeu

Ont été actés

-le titre de la manifestation « :Melody Circus »

-le déroulé de la manifestation (ci-joint)

-les besoins en matériel (alimentation électrique pour la sono de Fil de Soie ,15 chaises pour les ateliers jeux de société,)

-un local (celui occupé par B'aba Autisme) pour permette aux artistes de se changer ;

-le stationnement pour 2 véhicules utilitaires et une voiture

-l'examen de la demande d'autorisation d'occupation du square de 13h 30 à 19h 30 (y compris installation et rangement) à adresser à la Mairie de Paris et à la Préfecture de Police

Françoise présente les devis

-Compagnie Fil de Soie :3680 euros y compris les prestations des maquilleuses

-Musique Ensemble :300 euros pour un concert du grand orchestre de Paris Ukulélé (25 musiciens) dirigé par Grégoire Bette (2 sets de 25 mn)

Ces 2 devis sont validés.

A noter que depuis la réunion a été intégrée au déroulé la chorale des « Belles voix de la Ville » qui avait réservé le Kiosque de 16h à 17h pour un concert dans le cadre des Kiosques en Fête » de la Mairie de Paris

Concernant le « Noël de Toutes les Couleurs » prévu les 2,9, ou 16 décembre, il est demandé à Dominique Delis représentant le CQ TPSFF si cette manifestation ne pourrait pas être partagée entre les 2 CQ Gambetta et TPSFF

5) Observatoire de la Démocratie locale

Martine Birling et Youssef Doghmane représentant l'Observatoire de la Démocratie locale font savoir qu'ils ont été missionné par celui-ci pour faire un état des lieux de la démocratie locale dans le 20^{ème} .et améliorer la participation des habitant.es à la vie de leur quartier.

Ils sont deux en charge de chaque conseil de quartier afin de mieux appréhender leur fonctionnement, les relations qu'ils ont tissé avec les habitants et recueillir nos attentes

Ils ont noté quelques points récurrents lors de leurs rencontres avec d'autres CQ :

-le recrutement des conseill. ères

-la perception du CQ par les habitant.es, le profil des conseill ères

-la communication : aspects pratiques, information des habitant.es, matériels, supports...

-le bilan des actions entreprises à l'initiative CQ ou des partenaires

-la gestion comptable, l'enveloppe budgétaire, l'arbitrage des devis, l'équilibre financier

Une nouvelle rencontre avec le CQ est envisagée pour recueillir nos avis et propositions.

Prochaine Réunion du Conseil de Quartier Gambetta le jeudi 11 mai 18h